

Devant la « frilosité » des positions, le Conseil d'Etat renonce à cantonaliser l'aéroport de Sion

Au terme de la période de consultation, l'Etat met fin à son projet pour l'aéroport de Sion. Christophe Darbellay évoque des prises de position mi-figue mi-raisin. La ville conserve la gestion de cette infrastructure.

[Sion \(Commune\)](#) [Tourisme](#) [Economie](#)

[Alexandre Beney](#), [Jean-Yves Gabbud](#), [Florent Bagnoud](#)

27 mars 2024, 20:36



Christophe Darbellay regrette le peu d'enthousiasme pour soutenir la vision du canton sur l'aéroport de Sion.

Le Nouvelliste SA / Sacha Bittel

« Nous disons depuis le début que sans le soutien politique nécessaire, nous tirons la prise », affirme Christophe Darbellay en conférence de presse. L'aéroport de Sion ne sera pas cantonalisé.

Ce mercredi matin, le Conseil d'Etat a tiré un trait sur ce qui était pourtant un objectif gouvernemental : faire de cette infrastructure « un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du Valais ». Le projet n'a pas obtenu les appuis nécessaires durant la phase de consultation.

La situation ne change donc pas. La gestion civile de l'aéroport reste en mains de la ville de Sion qui continuera d'en assumer les coûts d'exploitation et d'investissement dont le déficit sera couvert à 50% par le canton. Pour Christophe Darbellay c'est une occasion manquée, l'aéroport ne va pas disparaître, mais les collectivités n'auront plus la maîtrise de son développement.

« Mi-figue, mi-raisin »

« Une petite minorité est à fond pour, dont les usagers et les premiers concernés, les riverains, qui voient d'un bon œil l'implication plus forte du canton. Parmi les opposants, les gauches et l'UDC du Haut, il y a un front très clair, idéologique, qui ne veut pas d'un aéroport », relève le président du gouvernement.

Mais, entre ces deux camps, Christophe Darbellay regrette « le peloton important des mi-figue, mi-raisin », et en premier lieu la position de la Fédération des communes valaisannes (FCV). « Les communes soutiennent le projet mais ne veulent payer que la moitié du montant demandé. Elles sont pour, mais contre. »

Elles devaient en effet participer à hauteur de 20% à l'indemnité pour les prestations d'intérêt général, alors que le canton prenait en charge les 70% et la capitale les 10%. « Même des communes touristiques se sont montrées très modérément ou pas intéressées », relève le conseiller d'Etat.

Il est difficile de faire de la maintenance sur avions sans avions ou de développer l'avion électrique du XXIe siècle sans aéroport. Ce sont des lapalissades.

CHRISTOPHE DARBELLAY PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Zermatt, par exemple, estime que l'aéroport de Sion « n'apporte pas de plus-value importante » car les vols de ligne seront difficiles à mettre en place.

Des lapalissades pour réponse

Le projet n'a pas non plus soulevé l'enthousiasme des partis de droite. « Le Centre soutient le principe, mais défend les communes. Le PLR a répondu en retard, de même que l'UDCVr qui l'a fait cet après-midi, après la décision du Conseil d'Etat. Mention spéciale aux Vert'libéraux qui veulent les emplois de l'aéroport sans aéroport. Il est difficile de faire de la maintenance sur avions sans avions ou de développer l'avion électrique du XXIe siècle sans aéroport. Ce sont des lapalissades, je n'ai pas de commentaire à apporter », tranche Christophe Darbellay.

La ville de Sion ne pourra pas assurer le développement de l'aéroport comme élément d'attractivité économique cantonale.

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE SION

Le Conseil d'Etat « rend le bébé » à la ville de Sion qui s'en occupera au moins jusqu'en 2031. La concession sera ensuite remise au concours. « C'est une procédure ouverte, internationale. N'importe qui peut faire une offre. La question, essentielle pour nous, d'un développement mesuré et maîtrisé de l'aéroport, n'est plus entre nos mains », conclut Christophe Darbellay.

Sion prend acte

Dans un communiqué, la capitale prend acte de la décision : « La ville de Sion va continuer à assumer ses obligations d'exploitant et le maintien des activités existantes. En revanche, elle ne pourra pas assurer le développement de l'aéroport comme élément d'attractivité économique cantonale. Quant à l'après 2031, il devra faire l'objet d'une réflexion au sein du Conseil municipal et avec les partenaires intéressés. »

Les réactions

CÉLINE DESSIMOZ, CHEFFE DU GROUPE DES VERTS AU GRAND CONSEIL



© Héloïse Maret / Le Nouvelliste

La députée verte affiche une « réelle satisfaction » et affirme : « C'est la victoire du bon sens. Ce projet était incohérent pour l'environnement, pour l'économie et pour la santé des riverains. » Elle ajoute : « Les nuisances provoquées par l'aéroport sont actuellement soutenables, mais le développement envisagé est contraire aux objectifs climatiques du canton. »

STÉPHANE COPPEY, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNES VALAISANNES



Le Nouvelliste © Sabine Papilloud

Dans sa prise de position, la Fédération des communes valaisannes prévient : « L'intérêt des communes valaisannes pour l'exploitation de l'aéroport de Sion est très divers. » Son président Stéphane Coppey précise aujourd'hui : « Les communes sont favorables au projet et sont d'ailleurs prêtes à faire un geste puisqu'elles acceptent de payer 10% des indemnités contre rien aujourd'hui. Mais elles ne veulent pas faire plus car elles estiment que l'aéroport doit être une structure cantonale. »

ANDRÉ BORSCHBERG, PRÉSIDENT D'H55



Le Nouvelliste SA / Sacha Bittel

« Je suis naturellement déçu par l'abandon de ce projet de développement, dont la phase de consultation n'a pas reçu les soutiens escomptés. La pression sur les aéroports est forte, partout dans le monde, et la décarbonation de cette industrie doit se voir sur le long terme. Cela dit, cette décision ne remet pas en question l'existence même de cet aéroport. H55 poursuivra ses activités et son développement à Sion, où notre société bénéficie de conditions et d'infrastructures excellentes. Si l'aéroport devait un jour disparaître, notre présence à Sion ne se justifierait plus. Mais aujourd'hui, cette question n'est absolument pas d'actualité. »

BRUNO HUGGLER, DIRECTEUR DE CRANS-MONTANA TOURISME



© Sacha Bittel/Le Nouvelliste

« Cela fait des années, voire des décennies, que l'on évoque le développement de vols en Europe depuis Sion, sans grand succès jusqu'ici. D'un point de vue touristique, ce pourrait être intéressant. »

La décision qui est tombée ce mercredi confirme cette succession d'échecs. « Certainement que le monde touristique dans son ensemble ne s'est pas suffisamment manifesté. »

Il n'en baisse pas les bras pour autant. « Nous sommes entourés d'aéroports internationaux. Nous allons continuer de mettre en avant les bonnes connexions que nous avons en transports publics avec les aéroports de Genève, Zurich et Bâle, ainsi qu'avec Milan qui prend de plus en plus d'importance pour nous. En ce qui concerne les vols privés, ils pourront se poursuivre depuis l'aéroport de Sion et joueront un rôle notamment dans le cadre des prochains championnats du monde de ski. »

CHRISTOPHE MARET, PRÉSIDENT DE VAL DE BAGNES



© Sacha Bittel/Le Nouvelliste

La décision du Conseil d'Etat constitue « une déception » pour celui qui préside la commune dont la station de Verbier est le principal moteur économique. Il explique : « La majorité du Conseil municipal s'est prononcée en faveur du modèle d'affaires qui avait été prévu. Pour une commune touristique comme la nôtre, l'aéroport a de l'importance. A mes yeux, il s'agit d'une infrastructure cantonale, dont le tourisme a besoin, ainsi que les services de secours. »

FRANÇOIS BUCHARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BUCHARD VOYAGES



LinkedIn

Du côté du voyageur de Leytron, le directeur général François Buchard « regrette qu'on ne profite pas de cette infrastructure. » Par contre, la décision étatique n'aura pas d'impact sur les activités de son entreprise. « Ça ne change pas nos plans. Nous pouvons toujours voler depuis Sion. La ligne aérienne Sion-Majorque marche bien. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits de pouvoir bénéficier de ce vol, sans vouloir en faire davantage. »